



# LE FONCIER DÉGRADÉ ET SA REQUALIFICATION QUELLES RÈGLES ET QUELS OUTILS POUR UNE GESTION OPTIMISÉE ?

INTER-COMPARAISONS  
FRANCE - BELGIQUE - SUISSE - LUXEMBOURG



L'Union des Consultants et Ingénieurs en Environnement

JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018 - PARIS



[www.webs-event.com](http://www.webs-event.com)

## PARTENAIRES PRESSE



## PARTENAIRES



fieldfisher



# PROGRAMME

8h30

Accueil des participants

9h00

Introduction de bienvenue

*Thierry Blondel, Président de l'UCIE :  
Union des Consultants et Ingénieurs en  
Environnement*

## THÈME A :

### CADRE RÉGLEMENTAIRE, JURIDIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DU RECYCLAGE DE FONCIER DÉGRADÉ

9h15

■ ■ Dernières évolutions  
réglementaires et méthodologiques en  
gestion des sites et sols pollués

*Jean-Luc Perrin, Responsable sous-  
direction SDRCP - DGPR/SRT/SDRCP -  
M.T.E.S. (Paris)*

9h45

■ ■ Évolutions réglementaires en  
matière d'évaluation environnementale  
industrielle

*Stéphane Fredon, Ingénieur Conseil en  
Environnement - AFETE Environnement  
(Besançon)*

10h15


■ ■ La connaissance des gisements  
de friches : un préalable incontournable  
au développement d'une stratégie de  
recyclage pérenne du foncier dégradé -  
LIFTI engage l'inventaire des inventaires  
de friches !

*Marc Kaszynski, Président du LIFTI :  
Laboratoire d'Initiatives Foncières et  
Territoriales Innovantes (Paris)*

10h45


Pause

11h00

■ ■  Projet de construction sur sites  
et sols pollués en Suisse - exigences,  
procédures et acteurs

*Christiane Wermeille, Cheffe de la section  
Sites Contaminés - OFEV : Office Fédéral  
de l'Environnement (Berne)*


11h30

■ ■  Un cas concret des exigences que  
le canton de Genève a demandé aux  
aménagement du site d'une ancienne  
décharge


*Jacques Martelain, Directeur et Géologue  
Cantonal - Service de Géologie, Sols et  
Déchets - GESDEC (République et Canton  
de Genève)*



12h00

 L'information environnementale dans les actes de vente : comment retranscrire les données techniques issues des études dans des contrats ?  
*Christine Lafeuille, Directrice adjointe Stratégie et Opérations Foncières (Métropole Européenne de Lille)*

12h30

 La remise en état des sites et sols pollués à travers la jurisprudence et un cas concret  
*Samuel Maurice, Responsable Juridique Environnement - Ameten*


13h00

Déjeuner

## THÈME B :


- **CERTIFICATION ET DROIT DE LA CONCURRENCE**
- **GESTION « HORS SITE » DES TERRES EXCAVÉES LORS DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT SUR DU FONCIER DÉGRADÉ : LES RÈGLES POUR OPTIMISER**

14h00


 Normalisation - Certification et Droit de la concurrence

- *Anne-Laure-Hélène des Ylouses, Avocate associée au département Droit à la Concurrence - Fieldfisher (Paris)*
- *Frédérique Laporte, Rapporteuse permanente à l'Autorité de la Concurrence*

14h30


 Cadre réglementaire d'une gestion optimisée des terres excavées  
*Marie-Léonie Vergnerie, Avocate associée au département Droit de l'Environnement - Fieldfisher (Paris)*

15h00

 Rappels réglementaires et méthodologiques en assainissement de sites pollués et en gestion des terres excavées. Caractérisation préalable des sols en vue de la valorisation des terres excavées : nouveau guide méthodologique pour la gestion de la traçabilité des terres excavées

- *Jean-Marc Lambert, Directeur Général - Almadius & Président de FEDEXSOL : Fédération des Experts en Études de Pollution des Sols de Bruxelles et de Wallonie (Gembloux)*
- *Stéphane Verstraete, Directeur Commercial - DC Environment (Farciennes)*

15h45

 Dernières évolutions réglementaires et méthodologiques en assainissement de sites pollués et en gestion de terres excavées  
*Patrick Charbonnier, Directeur Technique Service Environnement & Laboratoire - Luxcontrol (Luxembourg)*






16h15


Pause

16h30


 Gestion des matériaux excavés : benchmark des contextes juridiques et des caractérisations préalables à la valorisation des terres excavées (Projet RECORD)

- *Emmanuel Vernus, Directeur Technique - Provademse (Lyon)*
- *Lionel Roche - Avocat associé Aklea (Lyon)*

17h00

 Gestion des terres excavées : déploiement du projet VALTEX et autres projets  
*Gérald Guillet, Directeur Commercial Terres Excavées & Jean-Yves Richard, Directeur R&D - Suez IWS (Paris)*

17h30

 La problématique des espèces exotiques envahissantes dans le cadre des sites et sols pollués

*Cédric Jacquier, Biologiste & Ludovic Le Contellec, Directeur - Ameten (Grenoble)*

18h00

Fin de la conférence



## A retourner avec votre règlement à WEBS :

18, rue Jules César - 78420 Carrières-sur-Seine - Tél. : 33 (0)1 39 68 26 08

Fax : +33 (0)1 61 04 96 13 - Formulaire en ligne sur [www.webs-event.com](http://www.webs-event.com)

Informations : [contact@webs-event.com](mailto:contact@webs-event.com)

Nom ..... Prénom.....

Société .....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Pays..... Fonction .....

Tél. .... Fax .....

E-mail (obligatoire).....

Tarif : 330 € H.T. (**396 € T.T.C.**)

Tarif spécial adhérent UCIE : 280 € H.T. (**336 € T.T.C.**)

Réductions spéciales : Déduire 10% sur chaque place supplémentaire réservée

**Entreprises localisées en France** : Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro 11 78 81284 78 auprès du Préfet de région d'Île-de-France

## Règlement :

Par chèque à l'ordre de WEBS

(Une facture vous sera adressée dès réception de votre règlement)

Par virement à notre banque : Crédit du Nord, Code banque : 30076, Code Agence : 02117,

Numéro de compte : 23384600200, Clé RIB : 38, libellé au nom de WEBS, en précisant "Conférence UCIE". Virement depuis l'étranger : Banque : Crédit du Nord / IBAN : FR76 3007 6021 1723 3846 0020 038 / BIC : NORDFRPP

Bons de commande acceptés

Les droits d'inscription comprennent : le déjeuner, les pauses café, la documentation complète résumant les interventions. En cas d'annulation à moins de 21 jours avant la date de la journée, les droits d'inscription restent dus à WEBS. Vous pouvez vous faire remplacer à tout moment en nous communiquant par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant.

**Programme** : Les organisateurs se réservent le droit de modifier certaines conférences du programme si les circonstances les y obligent.

Le soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions générales et s'oblige à s'y conformer.

Fait à .....

Le ...../...../.....

Cachet

## Accès à la conférence :

### Hôtel Provinces Opéra

36, rue de l'Echiquier

75010 Paris

Tél. : 01 45 23 24 01



## Méto :

Station Bonne Nouvelle (lignes 8 & 9)

5 min. à pied

## Bus :

n° 48 et 20 (Gare de Lyon / Gare Saint-Lazare)

n° 39 (Gare du Nord) : Arrêt Boulevard Bonne Nouvelle (100 m de l'hôtel)

## Voiture :

Parking public à proximité (5 min. à pied)

